C.P.A.S. de Dour

Le C.P.A.S. de DOUR recherche des infirmiers gradués en vue de la constitution d'une réserve de recrutement pour sa maison de repos, le home « Le Bon Repos ».

FONCTIONS :

- Réaliser les actes liés à l'art infirmier (soins infirmiers, prise en charge de la personne âgée, etc.) et assurer le travail administratif qui en découle ;
- Communiquer la remise de service ou prendre connaissance de la remise de service ;
- Accomplir les préparatifs nécessaires aux soins ;
- Dispenser des soins de qualité aux résidents et respecter les dispositions légales en la matière ;
- Répondre le plus rapidement possible aux appels des résidents ;
- Veiller à la mobilisation et à la sécurité physique des résidents nécessitant une assistance ;
- Installer les résidents dans une position fonctionnelle (mise au fauteuil, mise au lit, mise à table, etc.) ;
- Appliquer des mesures en vue de prévenir les lésions corporelles, les infections et les escarres ;
- Veiller et aider à l'alimentation et à l'hydratation des résidents tout en respectant leur régime alimentaire ;
- Venir en aide aux résidents pour les actes de la vie journalière ;
- Observer et signaler à la personne de référence (médecin, infirmier en chef, directeur, travailleur social, etc.) les changements chez le résident sur les plans physique, psychique et social ;
- Sur base des prescriptions médicales et des consignes données par le médecin, exécuter le traitement prescrit : le préparer et l'administrer ;
- Prendre rendez-vous avec les médecins spécialistes ;
- Tenir à jour les dossiers médicaux des résidents (noter les conseils ou directives des médecins, compléter le dossier en fonction des paramètres pris, noter s'il y a eu hospitalisation, etc.) ;
- A l'arrivée d'un nouveau résident :
    - participer à son accueil ;
    - avertir le médecin traitant ;
    - prendre connaissance du dossier médical ;
    - préparer le traitement.
- Elaborer et tenir à jour l'échelle de Katz du résident (en collaboration avec la direction) ;
- Consulter, compléter et signer le cahier de liaison ;
- Pour chaque résident, remplir les plans de soins ;
- Informer et conseiller le résident et sa famille relativement aux prestations techniques autorisées ;
- Apporter une aide relationnelle au résident et/ou à son entourage dans les moments difficiles ;
- Accompagner les résidents « en phase terminale » et apporter le soutien nécessaire à la famille ;
- Veiller à ce que les soins, l'éducation à la santé et les activités logistiques délégués aux aides-soignants soient correctement effectués ;
- Participer au projet de vie de la maison de repos ;
- Contrôler les stocks et, en cas de diminution, avertir la direction qui se chargera de la commande ;
- Vérifier que le stock de médicaments soit toujours en suffisance, à défaut : demander au médecin de renouveler les prescriptions médicales ;

- Entretenir le matériel et veiller à la bonne tenue des locaux et des chambres ;
- Veiller à l'observance des décisions émanant de la hiérarchie ;
- Veiller à la bonne application des procédures de travail ;
- Relayer à son supérieur hiérarchique tout fait ou attitude préjudiciable au bon fonctionnement et à la bonne réputation de l'établissement ;
- Transmettre les informations pertinentes à l'équipe et/ou au responsable hiérarchique ;
- Participer aux réunions d'information et de coordination du service ;
- Travail à horaire variable et éventuellement de nuit.

PROFIL :

Le candidat doit :

1°.- être belge ou citoyen d'un membre de l'Espace économique européen (les états membres de l'Union européenne, plus l'Islande, la Norvège et le Liechtenstein) ou de la Confédération suisse;

2°.- avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer;

3°.- jouir des droits civils et politiques;

4°.- être de bonne conduite, vie et mœurs (fournir un extrait de casier judiciaire vierge * datant de moins de 3 mois ; * avec possibilité d'appréciation en cas de condamnation du Tribunal de Police pour des délits mineurs);

5°- pour les candidats non encore diplômés : être en dernière année de bachelier d'infirmier et le justifier par une attestation de l'établissement scolaire;

Les conditions ci-avant doivent être réunies à la date extrême de dépôt des candidatures, soit au plus tard, le 30 septembre 2021.

6°- être titulaire d'un bachelier infirmier ;

7°.- posséder un VISA d'infirmier en cours de validité ;

8°.- être déclaré apte physiquement par le Conseiller en prévention-médecin du travail à exercer la fonction ;

Les conditions mentionnées sous 6°, 7° et 8° ci-avant doivent être réunies au plus tard à la date d'un éventuel futur engagement au sein de la maison de repos.

9°.- réussir un examen de recrutement.

L'agent doit satisfaire, durant toute sa carrière, aux conditions visées aux points 1°, 3° 4°,6°, 7° et 8° ci-dessus.

Profil recherché :

- Une expérience professionnelle en qualité d'infirmier au sein d'une maison de repos est souhaitée ;
- Si possible, posséder le permis de conduire B ainsi qu'un véhicule personnel ;
- Etre doté d'un bon esprit d'équipe ;
- Faire preuve d'autonomie tout en suivant les consignes du responsable hiérarchique ;
- Etre ouvert aux changements, les accepter et les assimiler ;
- Faire preuve de patience et d'empathie envers les personnes âgées.

Savoirs :

- L'infirmier doit disposer de connaissances des dispositions légales en matière de soins (INAMI, régionales et fédérales) indispensables à l'exercice de sa fonction ;
- Il doit veiller régulièrement à mettre à jour ses connaissances législatives, administratives et techniques ;
- Il a une obligation légale de formation permanente. Pour ce faire, il doit participer aux formations organisées, proposées ou conseillées par l'institution ou par des organismes extérieurs ;
- Il doit intégrer, dans sa pratique professionnelle, les notes de service, instructions données et formations suivies.

Savoir-faire :

- Appliquer la réglementation et les instructions en vigueur dans la maison de repos et respecter la déontologie ;
- Être capable de collaborer avec l'équipe pluridisciplinaire ;
- Savoir instaurer une relation de confiance ;
- Savoir établir des priorités et s'adapter au changement ;
- Travailler méthodiquement et rigoureusement ;
- S'occuper, sans distinction, de tous les résidents ;
- Intégrer, dans sa pratique professionnelle, l'évaluation permanente de son travail.

Savoir être :

- Être disponible et souple : s'adapter aux besoins du service (horaires, remplacements, etc.) ;
- Posséder des qualités sociales, relationnelles et humaines ;
- Respecter autrui et adopter un savoir-vivre ;
- Respecter les convictions philosophiques et religieuses des résidents et de leur famille ;
- Respecter la confidentialité des informations traitées ou communiquées ;
- Etre à l'écoute des publics divers ;
- Être résistant au stress ;
- Faire preuve de conscience professionnelle.

EPREUVES :

1.- Epreuve écrite : Examen portant sur les matières spécifiques à la fonction.
2.- Épreuve orale : Entretien permettant d'apprécier la maturité, les aptitudes professionnelles et la motivation du candidat pour la fonction ainsi que le respect des normes déontologiques de la fonction.

Pour être déclarés admissibles, les candidats doivent obtenir au moins 50 % des points à chacune des deux épreuves précitées et au minimum 60 % des points au total général des épreuves de recrutement.

DIVERS :

Echelle R.G.B. B.1. (infirmier gradué). Il sera tenu compte de l'ancienneté éventuelle de l'agent (reprise de la totalité de l'ancienneté dans le service public et de 10 années au maximum, dans le secteur privé)

Si cette offre vous intéresse, veuillez envoyer votre CV accompagné d'une lettre de motivation, d'une copie de diplôme(ou pour les candidats non encore diplômés : d'une attestation de l'établissement scolaire stipulant que vous vous trouvez effectivement en dernière année de cursus de bachelier d'infirmier), d'une copie recto-verso de votre carte d'identité, d'un extrait de casier judiciaire vierge de moins de 3 mois, ainsi qu'un VISA d'infirmier (excepté pour les candidats non encore diplômés pour lesquels un délai supplémentaire est accordé ; cf. ci-après) sous pli recommandé à :

Madame COQUELET Martine, Présidente du C.P.A.S.
Rue E. Estiévenart, 5
7370 DOUR

DATE LIMITE : 30 septembre 2021 au plus tard (cachet de la poste faisant foi)

Tout dossier incomplet à la date extrême de dépôt des candidatures, soit au plus tard, le 30 septembre 2021 sera d'office considéré comme irrecevable (à l'exception du diplôme et du VISA d'infirmier pour lesquels un délai est accordé jusqu'à une éventuelle désignation).

Il est également demandé, dans la lettre de motivation, de mentionner le N° de l'offre du FOREM ou le canal par lequel vous avez eu connaissance de l'appel à candidatures.